



Facture impayée :
nul besoin de
vous inquiéter !

« J'opte pour un recouvrement
sans frais et correct de mes
factures impayées. »



GO SOLID, C'EST...

- un recouvrement sans frais et sans surprises.
- une approche intègre de votre client.
- un partenaire compétent pour votre entreprise.
- un outil pratique qui vous fait gagner du temps.

« Coût pour moi :
zéro euro !
Je suis fan ! »

Bert Evens, gérant, Arthur asbl

« Un suivi efficace des paiements, une communication
rapide et une attention particulière à notre relation
client. » Glenn Janssens, traducteur freelance



« Travailler avec Go Solid est con-
fortable. Ils s'imposent les mêmes
exigences de qualité que nous. »

David Hennion Credit Manager, Vinçotte SA



« Go Solid, c'est pour moi : les factures
impayées sont payées et
mon client reste un client ».

Danny Lauryssens, gérant, DANNY LAURYSENS SA

CE QUI REND GO SOLID UNIQUE ?

Go Solid est la seule plateforme en ligne où vous
ne payez aucune garantie, ni acompte, ni frais,
car vous êtes **automatiquement assuré** contre
le risque que votre client ne puisse pas payer.

Go Solid est la réponse par excellence à une
modification légale qui permet de recouvrer vos
factures B2B impayées et non contestées
sans intervention du tribunal.

Go Solid travaille avec des **partenaires
expérimentés**. L'avocat, l'huissier de justice et
l'assureur de la protection juridique concernés
garantissent une approche professionnelle de
votre dossier.





Transmission de votre facture ?
Moins de **4 minutes**



Délai d'ouverture de
votre dossier ?
Moins de **4 heures**



Délai de paiement moyen ?
50% dans un délai de 1 mois
76% dans un délai de 2 mois



Votre client paie intégralement ?
Vous recevez **100%** de votre
facture



Votre client ne peut pas payer ?
Vous payez **0** euro



COMMENT FOURNIR VOTRE FACTURE ?

Envoyez vos factures via :

- le site Web www.go-solid.be
- l'application Go Solid



ENCORE DES QUESTIONS OU UN RENDEZ-VOUS ?

Go Solid
Belgiëlei 210, 2018 Anvers
0800 237 39
B2B@go-solid.be



goSOLID

Facture impayée :
nul besoin de
vous inquiéter !